

L'EXPEDITION NOCTURNE DU 1er MAI 1665

Le bris des vitres armoriées de M. de la Motte-Kérouartz en l'Eglise paroissiale le vendredi 25 avril 1665, provoqua naturellement une vive irritation à la Motte contre les Kerbabu. Le maître de céans, Jean de Kerouartz, époux de Louise Le Nobletz, résolut de riposter à cet acte d'hostilité par une action semblable. Il prit conseil de sa famille, en particulier de son oncle, Claude de Kerouartz, Seigneur de Basseville (1) et de son frère, l'abbé Urbain de Kerouartz, recteur de Logonna-Daoulas. Tous deux furent d'avis qu'il était impossible de laisser impuni un tel affront fait à leur famille et il fut décidé que les armoiries des Kerbabu qui se trouvaient dans les vitres dominant la chapelle familiale de cette maison en l'Eglise Paroissiale seraient à leur tour, brisées.

L'expédition eut lieu dans la nuit du 1er au 2 mai 1665. Elle comprenait, outre Jean de Kerouartz, seigneur de la Motte, son oncle, Claude et son frère, le Recteur de Logonna, ainsi qu'un des laquais de la Motte, surnommé Papillon et plusieurs autres personnes qui ne furent pas reconnues « obstant l'obscurité de la nuit ». Il pouvait être près de minuit lorsque les conjurés arrivèrent au Bourg. Papillon fut détaché pour aller frapper à la porte du bedeau, Yves Salaün, l'invitant à se lever pour ouvrir la porte de l'Eglise. Le prétexte invoqué était que M. de Kermao, frère et hôte de M. de la Motte (François de Kerouartz, Seigneur de Kermao en Hanvec) était à toute extrémité (2) et qu'on allait lui administrer les derniers sacrements. Le fait pouvait paraître d'autant plus vraisemblable que chacun savait à Lannilis que M. de Kermao était très malade. Salaün se leva et dit à Papillon que le Recteur aussi avait une clef et qu'il n'y avait qu'à la lui demander. Papillon répondit que le Recteur lui avait affirmé avoir égaré sa clef. Maugréant, le bedeau dût donc se résigner à sortir. A peine arrivé près de, l'Eglise, le Prieur de Logonna le prit au collet, lui arracha la clef des mains et ouvrit la porte Nord du sanctuaire. Il y pénétra, accompagné de Papillon et du cuisinier de la Motte. Avec l'aide de celui-ci, il brisa le banc des Kerbabu situé entre leur chapelle et celle de la famille de Tréfily. Et tandis qu'il emportait les copeaux dans le cimetière, Papillon s'employait à détruire les écussons des Kerbabu dans les vitres de leur chapelle. L'opération terminée, l'Eglise fut fermée et la clef remise à Salaün qui, tout interloqué, s'empressa de rentrer chez lui. A sa porte, il rencontra M. de la Motte ainsi que Basseville et plusieurs autres qu'il ne pût reconnaître. M. de la Motte lui reprocha d'avoir tant tardé à donner la clef et lui défendit de rien dire de ce qui avait vu.

Pendant que Salaün se recouchait encore tout ému du spectacle auquel il avait assisté, la troupe de M. de la Motte descendait jusqu'à Trobéroù où, ayant pénétré dans la chapelle, elle brisa également les armoiries des Kerbabu dans la maîtresse vitre.

Bien entendu, la nouvelle courut vite la paroisse, surtout le dimanche 3 mai, où les paroissiens venus aux offices purent constater de visu le résultat de l'expédition. Sur plainte des Kerbabu, le Présidial de Quimper fit procéder à une sérieuse enquête, après avoir intimé au Recteur de Lannilis l'ordre de publier en chaire un « monitoire », c'est-à-dire un avertissement aux fidèles d'avoir à déclarer sous peine de « demeurer sous les censures ecclésiastiques » tout ce qu'ils connaissaient de l'affaire. Et le 24 juillet (près de 3 mois après l'expédition, les choses n'allaient pas vite à l'époque) arrivait à Lannilis un personnage important, l'écuyer François Le Goazré, sieur de Guélégan, doyen des Conseillers du Présidial, accompagné d'un commis au greffe », Maître Jean Le Doux. Tous deux « prirent logement » dans le meilleur Hôtel de notre Bourg, alors tenu par Maître Claude Maniou (3). Et le lendemain, 25 juillet, commença l'interrogatoire des 14 témoins appelés à déposer.

Le premier appelé fut naturellement le « sonneur de cloches », ar c'hloc'her, Yves Salaün. Né à Lannilis le 16 mars 1624, il était dans toute la force de ses 41 ans. Depuis 26 ans il exerçait dans notre paroisse les fonctions de bedeau. Contrairement à sa femme, Eléonore Morvan,

âgée seulement de 25 ans, qui sera également appelée à témoigner, il savait parfaitement lire et écrire, ce qui n'était pas tellement commun à l'époque. Fort ennuyé d'avoir été mêlé malgré lui à une affaire qui mettait aux prises deux puissantes familles de la noblesse locale, il était allé, après la publication du monitoire et sur les conseils de M. de la Motte à qui il avait confié son anxiété, consulter deux Pères Cordeliers (Franciscains) au Couvent de Notre-Dame des Anges à l'Aber-Wrach. Ceux-ci avaient été affirmatifs : il était obligé de dire la vérité sous peine de faute grave.

Yves Salaün fit donc une déposition très sincère de tout ce qu'il avait vu dans la nuit agitée du 1er au 2 mai. Le greffier la lui lut ensuite par deux fois intégralement et le pria de la signer, ce qu'il fit sans difficulté. Et l'on passe au 2e témoin « Olivier Le Quéré, maistre maçon, demeurant au village de Kermeur, en la paroisse de Lannilis, témoin juré ».

(A suivre) Y. NICOLAS, Décembre 1959

(1) Claude de Kérouartz, dit Basseville, était né à la Motte le 15 août 1610 et était filleul de Claude de Penhoadic, de la famille de Kéringar et de Jeanne de Kéraldanet, dame du Nodé Vras.

(2) François de Kérouartz, qui demeurait à Hanvec, venait souvent chez son frère à la Motte pour changer d'air. Très faible de santé, il vécut cependant encore 8 ans après cette expédition à laquelle il n'avait d'ailleurs pas participé. Il mourut à la Motte et fut enterré à Lannilis le 11 mai 1673. M. de la Motte hérita de ses biens.

(3) Lannilis possédait en 1665 au moins deux bonnes « hostelleries », celle des « 3 Rois » (actuellement charcuterie Pronost, Place Leclerc) et celle de la « Tête Noire », rue de la Fontaine, autrefois nommée rue des Bons Vivants. C'est sans doute l'une de ces deux maisons que dirigeait Claude Maniou. Celui-ci devait mourir 5 ans plus tard, 25 décembre 1670.